

Compte-rendu de l'atelier n° 6 **« Évaluer son projet, pourquoi et comment ? »**

Animateur : Claire Kagan (CPMS de la Communauté française, directrice)

Témoins : l'Athénée royal d'Ans avec le projet « Session complémentaire de mars » et le Centre dramatique de Wallonie pour l'enfance et la Jeunesse avec le projet « Opération Art à l'école »

1. Introduction par l'animatrice

Claire Kagan, directrice d'un centre PMS de la Communauté française à Woluwe explicite les enjeux de l'atelier. Il est ici question de l'innovation en général, des conditions de ses prolongements et de ses transferts, et ce plus particulièrement du point de vue de l'évaluation.

Brève présentation de l'animatrice, des acteurs-témoins et du public par un petit tour de table. Ensuite, par manque de temps, on entre très vite dans le vif du sujet en présentant les projets innovants.

2. Présentations des projets

- **Athénée royal d'Ans, projet « Session complémentaire de mars »**

Ce projet a été établi depuis maintenant deux ans à l'Athénée royal d'Ans.

Pour bon nombre d'enseignants, les conseils de classe de la Noël représentaient depuis des années des souvenirs douloureux. Force leur était de constater un taux d'échec énorme ! L'échec, témoignent-ils, est même de nos jours banalisé, et ce sont ceux qui réussissent qui se voient attribuer une étiquette dévalorisante, comme « intello », par exemple. D'autre part, ils sentaient bien, à l'ambiance des conseils de classe, que les gens y viennent par obligation morale... Il reste des « petits outils », tels que le PMS ou les feuilles de route, mais le résultat n'est pas fameux. Promouvoir la confiance en soi, assurer l'émancipation sociale et culturelle de l'élève ? On en est loin !, disent-ils.

A la fin de l'année scolaire, l'inspection et la presse font état d'une initiative dans la région hannutoise où certains étudiants ont pu repasser un examen. Le problème, c'est que ce n'est pas légal. Alors comment éviter d'être en porte-à-faux avec la loi ?

Parmi les solutions avancées : réduire le temps consacré à la session à un jour et non plus une semaine. Lors de l'assemblée plénière, l'équipe éducative accueille favorablement le principe d'une session complémentaire.

Au final le projet de l'Athénée Royal d'Ans propose aux élèves désireux de repasser un examen au cours d'une session complémentaire en mars, autant par une volonté de remédier que par une volonté d'excellence. Le projet de session complémentaire prend la forme suivante :

- Un élève ne peut s'inscrire aux tests du mois de mars que dans trois cours maximum.
- Une absence injustifiée en décembre reste sanctionnée d'un zéro pour l'épreuve et entraîne l'interdiction de représenter ce cours en mars.
- L'inscription à l'épreuve du mois de mars n'est jamais obligatoire. Dans certains cas, le conseil de classe de décembre conseille l'inscription dans certains cours via le bulletin.
- Tout élève peut s'inscrire aux épreuves de mars s'il désire tenter d'améliorer les résultats obtenus en décembre. L'organisation de la session de mars répond donc autant à une nécessité de remédiation qu'à une ambition d'excellence.
- La présente inscription aux épreuves du mois de mars doit être remise à l'éducateur contre accusé de réception pour le vendredi 16 janvier 2009, dernier délai. Aucune inscription tardive ne sera autorisée.
- Les épreuves du mois de mars se déroulent obligatoirement le mercredi 11 mars 2009. Un horaire sera transmis aux élèves concernés avant le congé de carnaval. L'élève (et les parents de l'élève) qui s'inscrit à ces épreuves sait que :
 - o sauf avis contraire du professeur, l'épreuve porte sur la matière vue de septembre à mars.
 - o Les épreuves sont notées sur le même total qu'en décembre.
 - o Les épreuves ne sont précédées d'aucune période de révisions.
 - o Les élèves inscrits ne bénéficient d'aucune suspension des cours sauf le mercredi matin durant les épreuves.
- L'élève inscrit à la session de mars et qui ne s'y présente pas sans CM voit les points obtenus en décembre confirmés et fait l'objet d'une sanction disciplinaire.
- Une absence, même justifiée en mars, n'ouvre aucun droit à l'organisation d'une nouvelle épreuve. Soit l'élève dispose de points obtenus à l'épreuve de décembre et ces points sont alors confirmés ; soit l'élève n'a pas présenté l'épreuve de décembre, il est alors noté CM et le conseil de classe de fin d'année statuera sur les autres notes attribuées durant l'année scolaire.
- Pour tous les cours présentés en décembre et en mars, le conseil de classe confirme le meilleur résultat obtenu à l'une des deux sessions.
- La réussite de l'épreuve de mars ne peut en aucun cas constituer une dispense pour les matières vues de janvier à mars et constitutives de l'épreuve du mois de juin.

A la suite de cette première initiative, des échecs subsistent, mais le conseil de classe semble être devenu « plus participatif et plus intelligent ». A ce moment se pose donc la question d'une première évaluation objective de ce sentiment. Pour s'auto-évaluer, les professeurs de math font des statistiques. Il en ressort que les examens de mars font disparaître l'échec chez 25 % des élèves. Au total, 43 % des élèves ne sont plus en situation d'échec.

Un autre point positif est le fait que d'avoir revu toute la matière jusqu'à mars, permet de mieux maîtriser la matière pour juin. Il reste tout de même des détails à peaufiner.

Voici les propositions engagées afin d'améliorer ce projet :

- La notation équivaut maintenant à la moyenne des deux notes et non plus à la meilleure.
- Les élèves qui repassent du 2^e degré bénéficient de l'aide du 2^e degré et ainsi que de l'école normale.
- Les élèves procèdent eux-mêmes à une analyse de leurs erreurs, c'est à eux de s'évaluer, ils doivent expliquer pourquoi ils ont raté leur session complémentaire, ce qui leur permet de savoir, en remédiation, ce sur quoi ils doivent mettre l'accent.

Dans ce cas-ci, il y a une dualité au niveau de l'évaluation : premièrement l'évaluation du projet par les professeurs, et ensuite l'évaluation de l'élève par lui-même. Ce système d'évaluation d'essais et d'erreurs permet d'améliorer le projet.

• **Centre dramatique de Wallonie pour l'enfance et la Jeunesse, projet « Opération Art à l'école »**

« Art à l'école » est une opération de l'asbl CDWEJ. Le projet dépend des pouvoirs publics, qui en garantissent son fonctionnement :

- Le ministère de la Culture, et plus précisément sa cellule Culture et Enseignement.
- La Région Wallonne, qui aide ponctuellement

La mission principale du CDWEJ est de viser un rapprochement entre les milieux scolaires et artistiques (art dramatique, écriture et danse). *« Pour œuvrer aux synergies art/écoles, elle (l'association) assure la diffusion de spectacles jeune public et mène l'opération ART A L'ECOLE sur tout le territoire wallon : résidence d'artistes dans les classes, projets avec des jeunes, de la crèche à la haute école. »*

Les projets sont développés des crèches à la haute école et s'intéressent de plus en plus aux universités. Un travail est également mené dans les écoles normales avec les futurs enseignants. Appelée à se développer dans l'ensemble de la Wallonie, cette opération « Art à l'école » s'est donc structurée en une plate-forme, rassemblant 16 « points de chute », centres culturels locaux et régionaux, sur l'ensemble de la Wallonie : ces acteurs culturels régionaux ou locaux ont, en effet, une meilleure connaissance culturelle locale.

Les « résidences d'atelier » sont marquées par une philosophie du partenariat. L'artiste arrive avec son bagage mais dialogue avec le professeur. Pour que le partenariat se crée, on organise des formations où l'artiste, l'enseignant et le médiateur culturel, vont pouvoir retrouver, dans cette singularité, un propos artistique commun. En répondant à des questions telles que : quel processus on est en train de traverser, comment gérer un groupe, quelles sont les barrières comment s'adapter aux divers publics (crèches, écoles à discrimination positive...)

« Ateliers, formations, rencontres sont les maîtres mots de l'opération dans sa forme. Partenariat, recherche, projet, processus, singularité, ouverture, curiosité sont les maîtres mots de l'opération dans son fond. »

Les formations permettent de se rencontrer pour créer un projet commun. En septembre-octobre ont lieu les premières réunions et, à d'octobre à avril, les ateliers en classe. Vient ensuite, alors que se poursuit le travail avec les élèves, pour les intervenants, un deuxième temps d'évaluation et de formation. Il s'agit là, aussi, de retrouver le plaisir de la création.

La dernière phase de l'opération, ce sont les rencontres interrégionales (avril-mai) autour de la danse, du théâtre et de l'écriture. Il s'agit de faire se rencontrer l'ensemble des jeunes qui ont un atelier dans leur classe, et non de bâtir un spectacle et des représentations. Au cours du processus, les élèves dévoilent aux autres leur propre processus – qui pour chacun aura été la cristallisation d'une petite forme et non une finalité en soi. C'est donc bien plus un travail sur l'identité, à travers un processus de création artistique.

Le mieux est de travailler avec des artistes qui sont « en création » et qui ont un propos qui leur est propre, qui puissent nourrir notre propre réflexion et l'améliorer, tout autant que le médiateur culturel.

Concrètement, comment l'école doit-elle s'inscrire ?

Le travail est mené avec différents points de chute par le biais d'appel à candidatures. Grâce à ces centres, un travail de proximité est mis en place et les demandes d'écoles sont relayées vers la plateforme. Il faut que cette information soit la plus disponible possible, afin de toucher un maximum d'écoles. Un point d'honneur est mis sur l'aspect démocratique de la démarche. Tout qui veut peut se porter candidat.

Évaluation

L'évaluation est sans doute une des questions que l'on se pose le plus régulièrement du fait du grand nombre de partenaires répartis sur un territoire étendu. C'est quelque chose qui est venu dans la pratique, qui n'avait pas été pensé avant. Mais qui maintenant est très structuré.

Il y a trois moments différents d'évaluation. Une réunion d'évaluation intermédiaire avec les professeurs, une avec les élèves, et une avec le médiateur culturel.

Sans compter les réajustements intuitifs et immédiats amenés en cours de projet.

A mi-parcours on rencontre aussi les artistes de leur côté. C'est un moment particulier car il s'agit de les orienter vers des sujets spécifiques. Tout au long de l'année, les médiateurs culturels assurent un suivi dans leur point de chute. Vient aussi un temps d'évaluation individuelle sur le travail en atelier, la relation aux élèves. On établit parfois un bilan par région. Un bilan global d'auto-évaluation peut donc être tiré sur la base de cet ensemble d'opérations.

Il y a donc une idée d'apprentissage organisationnel. Celui-ci a lieu à chaque moment à travers l'écoute, c'est un projet « co-construit », sans cesse remis en cause, un projet en mouvement, ajusté et enrichi aussi à partir des expériences qui ont été vécues les années précédentes. Il faut tenir compte des retours. Au fil des années, le CDWEJ a d'ailleurs accumulé tant de matière qu'il a parfois du mal à la capitaliser ! Il y a, donc, un effet d'adaptation, mais c'est aussi une richesse. Même si à un niveau méthodologique et philosophique, c'est une chose qu'il faut encore penser et travailler – un processus en cours !

L'idée est de pouvoir étudier de manière plus systématique le retour et ses effets bénéfiques du point de vue des élèves. Travailler en collaboration avec d'autres équipes de chercheurs extérieures au CDWEJ serait un plus.

3. Débat

L'évaluation est indispensable pour assurer la crédibilité des différents projets. Encore faut-il que cette évaluation suive un certain schéma (décrit ci-après) et que son utilité soit bien comprise par tous les acteurs des projets : il s'agit par exemple d'évaluer le processus, et non les personnes qui y prennent part ! Dans le même ordre d'idées, un accompagnement externe chargé d'assurer une certaine objectivité serait le bienvenu.

L'un des facteurs d'évaluation considérés comme « indispensable » est de voir si certains objectifs (fixés au préalable) ont été atteints ou non. Cela pourrait se faire pendant ou à la fin du projet, avec éventuellement reformulation des objectifs et/ou réorganisation du projet. Pour être le plus efficace possible, il faudrait disposer d'indicateurs de satisfaction, d'une échelle « de cotation » qui permette de nuancer le propos. En veillant, toutefois, à éviter une trop grande institutionnalisation du projet qui pourrait en signifier la mort !

Une remise en question prend forme : *Comment s'évaluer sans ronronner ?*

Est-ce que ce projet mis en place permet d'atteindre les objectifs ?

Dans le cas de la session complémentaire de mars, une des solutions ne serait-elle pas de s'aider des différentes matières pour interroger ? Car elles se donnent du sens à l'une et à l'autre. Pourquoi ne pas faire un oral pour les sciences, histoire d'évaluer aussi la langue française et son oralité ? Cette solution allierait plusieurs objectifs en une seule action.

Est-ce qu'on évalue l'action en tant qu'opérateur, ou est-ce qu'on évalue le projet au sein de la réception ? Il y a l'évaluation du cadre du projet par rapport à ce qui a été énoncé mais aussi une volonté d'un second niveau au sein même de l'évaluation : les apports pour enseignants et élèves.

Comment les élèves peuvent-ils s'évaluer ? Avec un encadrement ou seul, selon des fiches d'évaluation, une prise de parole en public, ...

En quoi l'évaluation peut-elle aider à la valorisation ? Les buts recherchés du projet sont aussi et surtout le développement de l'individu, de la confiance en soi. C'est seulement au travers de l'évaluation que cet impact peut être observé (ou non) et mesuré.

4. Recommandations

1. Un accompagnement extérieur devrait être mis en place afin d'avoir un regard externe et objectif au sein de l'évaluation.
2. Il faut expliquer ce que l'on fait : en effet, l'évaluation, c'est « rendre compte » et « se rendre compte ». Cet aspect de la communication est indispensable.
3. Il faut définir de manière précise les objectifs et buts recherchés, quitte à les reformuler en cours de parcours, si l'ensemble n'est pas assez clair. Par exemple pour l'« art à l'école ». Parfois il y a des grilles de lecture sur le langage artistique, et puis on peut établir des critères de commun accord avec les élèves et enseignants. Une fois la situation bien clarifiée entre tous les acteurs du projet, l'accomplissement des objectifs est plus facile.
4. Il faut évaluer le processus et non l'individu : l'évaluation ne doit servir de sanction, sous peine de tomber dans un jugement de valeur. Il y a parfois confusion entre évaluation et jugement de valeur. L'évaluation doit donc avoir une finalité positive.
5. Les outils doivent donc être les plus diversifiés possibles, précisément pour ne pas tomber dans le jugement.
6. Le principal danger, c'est d'évaluer trop vite ! Il faut apprendre à prendre son temps et à poser un regard qui relativise.
7. Il faut tenir compte de la dualité de l'évaluation. L'évaluation comprend deux niveaux : *l'action en tant qu'opérateur* et *le projet au sein de la réception*. D'un côté, il faut voir si le projet répond aux attentes et objectifs, et de l'autre évaluer l'impact (positif ou non) que le projet a eu sur le parcours des élèves concernés.